24ème Année - Num. 2 Spedizione in abbonamento postale - Gruppoll (70%) Le Num. L. 80 - 23 Janvier 1976

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

M. Joseph
Rivoli
rue Turin
AOSTE

MISE AU POINT DU MOT BILINGUISME

J'emploie tout le long de ma petite intervention le mot bilinguisme. Ce n'est que par commodité, puisque, dans mon intention, tout ce que je dis pour les situations bilingues, vaut aussi pour les situations multilingues.

Je crois que le mot «bilinguisme» est désormais insuffisant pour indiquer la foule de situations linguistiques fort différentes et, souvent, difficilement comparables, qu'il prétend résumer.

Ce mot, surtout quand on parle à un Valdôtain, peut assumer des connotations positives ou des connotations négatives, peut provoquer des sentiments d'acceptation ou des sentiments de refus.

Cela tient au fait que quand on parle de bilinguisme, on n'entend pas toujours par ce mot la même chose.

Je crois qu'il faut distinguer, pour commencer, deux types de bilinguisme:
1) Le bilinguisme au niveau de l'individu.

Un individu est censé être bilingue quand il connaît deux langues. Mais que veut dire connaître une langue? Bredouiller quatre mots? La parler parfaitement? Arriver à se faire comprendre par un natif?

Et c'est justement à cause de cette ambiguïté que les linguistes opèrent la distinction entre bilinguisme coordonné et bilinguisme composé.

Le premier type est celui des individus qui parlent indifféremment deux langues.

Presque sans interférences. Ces individus bilingues sont rares et sont le résultat de situations extraordinaires, qu'on peut essayer de réduire à deux:

a) l'enfant, fils de parents appartenant à deux groupes linguistiques distincts, a appris les deux langues en bas âge, en famille.

b) L'enfant, fils d'émigrés, parle une langue donnée à la maison, et la langue de son pays d'adoption, hors de la maison.

Le bilinguisme composé est le plus répandu. Dans ce cas, un individu a appris une deuxième langue mais il ne la manie pas à la perfection. Il l'a apprise à l'école, à l'occasion de voyages, en lisant, etc.

Ce type de bilinguisme présuppose un rapport hiérarchique entre les deux langues, rapport qui voit une langue (celle maternelle le plus souvent) occuper la place dominante. Dans ce cas, les interférences entre les langues sont nombreuses et de différents types.

Naturellement, quand on parle de bilinguisme composé, il ne faut pas penser à un bloc homogène, mais plutôt à toute une gamme de compétences linguistiques qui vont du bégaiement à la connaissance presque parfaite de la deuxième langue.

Cela va sans dire que tout homme raisonnable est favorable à ces deux variétés de bilinguisme à niveau individuel, puisqu'elles sont a) un enrichissement de l'individu et une porte ouverte pour une communication plus étendue; b) ils n'apportent aucun trouble psychologique au locuteur, à savoir, n'ont pas un caractère aliénant.

Passons maintenant à l'autre type de bilinguisme, qui est le bilinguisme propre du VDA: le bilinguisme (ou mieux, le prétendu bilinguisme) d'une population regroupée dans une unité géographique donnée: «le pays bilingue».

Voyons un peu plus de près cette institution mystérieuse qui est le pays bilingue. Il y en a de différents types: la Belgique où les deux communautés sont séparées d'une frontière linguistique (le cas de Bruxelles à part); le Canada où nous trouvons deux communautés linguistiques distribuées sur le territoire d'une façon assez homogène, mais avec des îlots allophones importants incorporés, les pays arabes, où la langue parlée ne correspond pas à la langue littéraire, qui est l'Arabe coranique; et enfin, le cas de la VDA et de toutes les minorités ethniques à l'intérieur d'un état colonisateur où la langue du pays est mortifiée par une langue colonisatrice qui jouit de l'appui des structures économiques, sociales et politiques officielles.

Il ne s'agit jamais dans ce cas d'un bilinguisme historique naturel (donc souhaitable) mais d'un bilinguisme imposé, première étape vers une substitution linguistique. Dans une région bilingue, où la frontière linguistique n'est pas formellement définie et où les deux groupes linguistiques ne jouissent pas de structures socio-économiques propres (école en langue, pouvoir administratif géré par les autochtones etc.) les deux langues entretiennent un rapport dialectique qui porte inévitablement à la substitution de la langue la plus faible par la langue qui jouit de plus de protections.

Il s'agit donc, d'un bilinguisme factice, hypocrite, qui tend à la dépersonnalisation d'un peuple et dont le but est l'élimination d'une situation linguisti-

(Suite page 4)

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.500 - (semestre L. 800)
Etranger L. 2.500 - Soutien L. 5.000

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N. 2 du 24/5/1954
Imprimé par l'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

Le 13 décembre 1975 à Aoste

Première Conférence régionale sur les problèmes de l'emploi

La séance a été ouverte par M. Guido Chabod, vice-président du Conseil régional, qui a lu les messages d'adhésion parvenus au secrétariat de la Conférence, et a dirigé les travaux pendant toute la matinée.

A la tribune de la présidence se sont succédé, au cours de la journée, le président de la Junte, Mario Andrione; l'assesseur de l'Industrie et du Commerce, Michele Di Stasi; les conseillers régionaux Giulio Dolchi, Giorgio Chanu, Angelo Pollicini; les syndicalistes Polliotti, Stévenin, Bosonetto; Gino Scollica, directeur de l'Office du Travail; Anselme Lucat pour le secrétariat de la Conférence.

Le Ministre du Budget était représenté par M. Giorgio Ruggiero, tandis que le Ministre de l'Industrie avait délégué M. Giovanni Santopietro.

Après le rapport préliminaire de l'Assesseur Di Stasi, le débat a été animé par les représentants des forces politiques, des syndicats, des entrepreneurs, des forces sociales.

Ont pris la parole, dans l'ordre:

MM. Angelo Pollicini (au nom du Mouvement et du groupe du Conseil des Démocrates-Populaires); Giulio Dolchi (groupe du Conseil du P.C.I.); Bruno Milanesio (groupe du Conseil et Parti - P.S.I.); Angelo Mappelli (groupe du Conseil et Parti D.C.); Valerio Beneforti (Confédérations syndicales - C.I.S.L.); Robert Clusaz (groupe du Conseil U.V.); César Bordon (Association Valdôtaine des Industriels); Hector Marcoz (groupe du Conseil U.V.P.); Ruggero Millet (Secrétaire du P.C.I.); François Stévenin (Confédérations syndicales - S.A.V.T.); Aurelio Curti (Président de la Société Nationale Cogne); Osvaldo Ruffier (Président de l'Association des Syndics de la Région); Italo Paramatti (Comité d'entreprise - Montefibre de Châtillon); Gianni Mario Trevisiol (Comité d'entreprise Cogne); Adriano Rolla (au nom de l'EGAM); Sergio Bosonetto (Confédérations syndicales - U.I.L.); Mario Gaioni (Secrétaire du P.D.U.P.); Loris Minelli (Syndicat « Pubblico impiego »); Nello Riccarand (Ligue nationale « Cooperative e mutue »); Italo Cossard (Secrétaire du R.V.); Albino Chatrian (pour l'A.C.L.I.); Domenico Conti (Centre de Formation Professionnelle de Turin); Leonardo Tamone (au nom de l'U.V.); Corrado Genesio (Représentant l'E.N.E.L.); Alexis Bétemps (Syndicat de l'Ecole); Mario Dini (Industriel - I.M.V.A.); Cyprien Roveyaz (Fédération régionale des Coopératives Valdôtaines); Bruno Salvadori (Secrétaire de l'U.V.P.); Georges Jorrioz (Assesseur régional de la Santé); Carlo Polliotti (Confédérations syndicales - C.G.I.L.); Emile Chanoux (Député de la Vallée d'Aoste).

Des rapports écrits ont également été adressés au Secrétariat de la Conférence de la part de MM. Gino Scollica (Directeur de l'Office régional du Travail); Ottino Jeantet (Président du Syndicat d'Initiative de Cogne); Mario Gemello (Adjoint municipal de Châtillon); Vincenzo De Leo (Centre didactique de sciences et information écologique).

Les débats se sont terminés avec une synthèse générale des travaux présentée par le président du Gouvernement régional, M. Mario Andrione.

M. Di Stasi, rapporteur officiel

L'Assesseur régional à l'Industrie et au Commerce, M. Di Stasi, rapporteur officiel, a brossé un tableau de l'évolution de l'emploi en Vallée d'Aoste depuis 1961 jusqu'à nos jours, de l'emploi dans le secteur industriel — avec la crise en cours et la fermeture de plusieurs entreprises — et dans le secteur extra-industriel, illustrant les difficultés actuelles dans les différents domaines économiques.

Après une analyse détaillée des statistiques, l'Assesseur Di Stasi a abouti à une conclusion de nature politique, affirmant notamment que « parallèlement à la structure de l'Etat qui ne parvient plus à contrôler le cours de l'économie, il y a la présence de l'opérateur public régional qui n'a su profiter de l'occasion de cette absence de pouvoir pour prendre lui-même les initiatives susceptibles de revivifier et

de favoriser l'entreprise publique ».

Après avoir remarqué que les capitaux privés sont aiguillés essentiellement vers des initiatives visant à provoquer la « rente parassitaire », plutôt que vers des mesures productives, l'orateur a indiqué les deux moyens fondamentaux pouvant offrir à l'opérateur régional la possibilité de réglementer l'essor de la Région: le crédit et les sources énergétiques.

Puisque la Vallée d'Aoste ne peut disposer du contrôle des instituts de crédit, l'assesseur a préconisé une

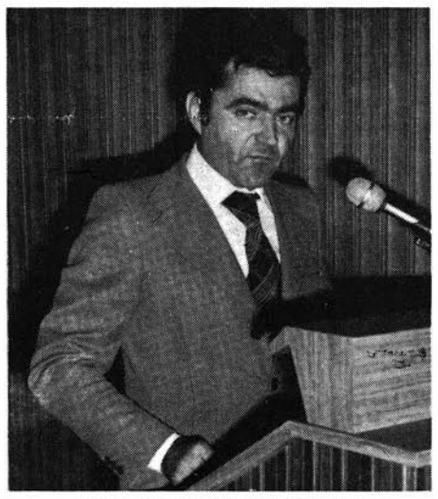

L'assesseur Hector Marcoz

liaison plus étroite avec le secteur bancaire et la création d'un organisme financier qui puisse accroître en le remplaçant le rôle du fonds de roulement, afin d'assurer un champ d'action plus vaste à l'intervention de la Région.

Quant aux sources énergétiques, M. Di Stasi a insisté sur la nécessité d'un usage plus rationnel des installations existantes et des eaux disponibles et sur l'importance du prolongement du méthanoduc jusqu'à Aoste.

Sur la base des sujets abordés dans sa relation doit être fondée l'élaboration d'un plan de développement dans le cadre d'une planification régionale

L'assesseur Bruno Milanesio

sérieuse qui définisse les choix, les compatibilités et les instruments nécessaires à la croissance de la population valdôtaine.

L'assesseur a également affirmé que la Région doit opérer un « bond » qualitatif dans ses mesures opérationnelles, en visant à un programme innovateur de services sociaux avec un effort particulier à l'égard de la construction d'établissements scolaires et d'habitations économiques et populaires, de la création de services socio-sanitaires axés sur les lignes de la réforme sanitaire, et de la mise en œuvre d'une politique de formation professionnelle qui cimente école et travail.

Enfin, M. Di Stasi a invité tous les participants à contribuer avec leur apport valable d'idées et d'expériences à donner une réponse aux mesures qui s'imposent d'urgence et à celles applicables à longue échéance.

Le conseiller Giulio Dolchi

Intervention du conseiller Clusaz; au premier plan: M. Chabod, président de la séance

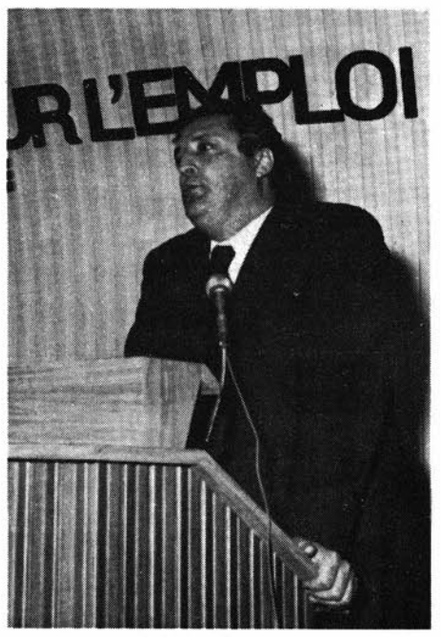

Les conclusions du président Andrione

Prenant la parole pour présenter un rapport de synthèse sur la conférence, le président de la Junte a tout d'abord affirmé que le débat sur les thèmes abordés au cours de la journée devra nécessairement être repris et approfondi au sein du Conseil régional. Il a ensuite examiné l'aspect politique de la crise, cette crise globale qui atteint notre société dans toutes ses formes, et en particulier la structure de l'Etat national ainsi qu'elle a été conçue en Italie, montrant à nu l'inefficacité, l'incapacité, les retards énormes, les difficultés de mettre en œuvre les décisions prises par le Parlement et par

Le conseiller Angelo Pollicini

nous devons nous rendre compte que certains problèmes ne peuvent être résolus à l'échelon régional ».

Après avoir cité comme exemple la « Cogne » dont la responsabilité est avant tout gouvernementale, le président a rappelé que chacun doit être conscient de son propre rôle et que dans ce sens la Junte a assumé la responsabilité de l'Alpila et présentera prochainement à l'Assemblée régionale le projet d'une nouvelle convention.

L'orateur a également posé le problème fondamental de l'aménagement du territoire valdôtain, disant qu'on ne peut demander l'augmentation des emplois à la Cogne sans voir le danger d'une Région qui se transforme en ville lorsqu'une grande partie de son territoire est déserté. A ce sujet, il a rappelé le rôle positif et efficace d'intermédiaire entre les travailleurs et la Région des organisations syndicales qui, avec un sens profond des responsabilités, parlent de « verticalisation »,

avancent des propositions, opèrent des choix en co-participation avec la Région.

Après avoir déploré l'attitude des dirigeants de l'EGAM qui ont manifestement refusé que la « vérification » du plan quinquennal Cogne de 1973 soit faite d'entente avec la Région et les organisations syndicales, voulant ainsi mettre la Région devant le fait accompli, le président de la Junte a affirmé que son gouvernement entend lutter jusqu'au fond pour obtenir que dans cette phase de vérification la Région et toutes les forces qui la composent soient entendues et que les propositions avancées soient évaluées attentivement.

Puis, reprenant la question de l'aménagement du territoire, le président a remercié l'ENEL qui, suivant une méthode nouvelle et plus « franche », a tenu au courant la Région de ses options et de ses choix opérationnels.

« Nous avons d'autres possibilités d'action immédiate — a-t-il dit notamment — qui doivent se traduire en une

L'assesseur Giorgio Jorrioz

la logique du profit et cette logique doit être maintenue: cependant c'est la distribution de ce profit qui doit être faite différemment; il s'agit de faire un usage correct et honnête de

Le conseiller Angelo Mappelli

la productivité de la Région ou de la Nation. Il faut en effet non seulement penser aux services sociaux — a poursuivi le président — mais aussi aux coûts de gestion que ces services comportent: et c'est là le rôle de la planification régionale ».

Enfin, constatant que le débat de la conférence avait mis en lumière de profondes divergences sur plusieurs questions, M. Andrione a conclu que le Conseil régional, médiateur politique des instances de la population valdôtaine, sera appelé à discuter de ces questions et à prendre les décisions qui s'imposent.

« Toutefois — a-t-il dit — je crois que cette conférence a prouvé notre sens des responsabilités, notre volonté, notre effort commun pour faire de la Vallée d'Aoste une terre toujours meilleure ».

NOUVELLES DE LA RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE

N° 1/76 - 1ère quinzaine Janvier 1976

Cette page a été rédigée par le Bureau de Presse de l'Administration Régionale de la Vallée d'Aoste

VIE DE L'UNION

PONT-ST.-MARTIN

La section de Pont-Saint-Martin vient de renouveler ses charges sociales. Nous sommes heureux de publier la lettre qui nous a été adressée à cette occasion et qui marque les nouveaux rapports établis entre les organes centraux de l'UV et la périphérie.

Pont St. Martin le 24/12/1975

Nous informons avec la présente les organes responsables que les inscrits de la Section de Pont St. Martin, réunis en assemblée le 12 décembre 75 ont voté les suivants nominatifs à former le nouveau Comité de Direction:
Bastrentaz Silvius, Beuchod Auguste, Bonin George, Clerin Enzo, Clerin Virgile, Cretaz Albert, Gianoglio Oswald, Jans Martin, Laurenzio Nevio, Marchiando Lucien, Uglione Alfred.

Le nombre est augmenté dans l'intention d'une majeure responsabilisation de la Section.

Le nouveaux Comité de Direction a reconfirmé Président Monsieur Uglione Alfred: Vice Président est nommé Clerin Virgile et secrétaire Bastrentaz Silvius.

Le Comité de Direction élu, du moment qu'il s'engage à guider la Section, va soumettre aux organes responsables du Mouvement la suivante proposition:

Le directif de l'Union Valdôtaine de Pont St. Martin, dans l'intention de dépasser les actuelles difficultés de Prosélytisme constatées dans la zone, a cause de la confusion provoquée par la propagande des partis nationaux, souhaite une majeure diffusion des idéaux fédéralistes et s'engage en tel sens, demande, pour obtenir des résultats concrets, la collaboration des Dirigeants du Mouvement, avec la publication dans un opuscule bilingue (du moment que pas tout le monde aime lire en français) des articles sur le fédéralisme écrits par le Président Perrin, dans le but d'avoir une base de discussion et de comparaison avec les autres forces politiques.

Conseille aussi, du moment qu'on apprend de l'acquisition d'une imprimerie, de considérer la possibilité de l'institution d'un hebdomadaire Valdôtain, pour porter un plus grand nombre de lecteurs a se documenter sur les événements par le moyen de la presse régionaliste.

A tous les Dirigeants du Mouvement nos meilleurs saluts et les souhaits de Bonne Année 1976.

Le Secrétaire

BASTRENTAZ Silvio

VALGRISANCHE

A Valgrisanche où depuis longtemps l'U.V. n'avait plus de section, la vie de notre Mouvement a repris ces mois derniers.
Mais nos amis régionalistes ne se sont pas contentés de refaire une simple section. Ils ont voulu faire mieux et ils ont réussi dans leur but: ils ont organisé une section unitaire des trois mouvements régionalistes regroupant les sympathisants de l'UV, du RV et de l'UVP en un seul organisme. C'est la première section du genre. Elle démontre le désir que les Valdôtains éprouvent de voir finalement se regrouper les forces régionalistes. Que leur exemple soit suivi par toutes les communes valdôtaines!

Nous reproduisons ici une lettre que la nouvelle section nous a adressée.

Après une première Assemblée, tenue à Valgrisenche le 19 Octobre 1975, au cours de laquelle N° 42 personnes ont adhéré à la constitution de la «Fédération des Mouvements Régionalistes Valdôtains» - Section de Valgrisenche -, le 21 décembre 1975 ont eu lieu les élections du Comité de Direction.

Ont été élus:

M. BARREL Bruno	Président
M. GERBELLE Pierangelo	V. Président
M. BOIS Sylvain	Secrétaire
M. VIERIN René	Membre délégué de Section
M. GERBELLE Eugène	Membre

Les contacts entre la Section et les Mouvements de l'U.V. - du Rassemblement Valdôtain et de l'U.V.P. seront tenus par le Président M. BARREL Bruno; le délégué de la Section aux Assemblées des trois Mouvements est M. VIERIN René.

Le Président de Section

BARREL Bruno

DECES

DERBY - A l'âge de 68 ans est décédé M. Hyvoz Evariste. Lui ont rendu l'extrême hommage le drapeau de l'Union Valdôtaine de la Section et une foule nombreuse. Condoléances aux familles Hyvoz et Barmaz.

POLLEIN - La Section de Pollein annonce avec douleur le décès de M. Protto Fridolino, âgé de 75 ans, très attaché à la cause valdôtaine et appelé familièrement «Fritz» par ses amis unionistes, qui le regrettent sincèrement et garderont de lui le meilleur souvenir.

REMERCIEMENT

La Famille PESSION
très touchée des témoignages d'estime et de solidarité reçus à l'occasion du décès de

HENRIET APOLLINE
épouse PESSION

remercie tous les parents, les amis et les connaissances qui par des fleurs, des écrits ou leur présence personnelle aux funérailles, se sont unis à sa profonde douleur.

SUR LE BILINGUISME

(Suite de la page 1)

que gênante pour les projets impérialistes d'un groupe majoritaire. Ces pays que souvent, les géographes définissent bilingues, il faudrait mieux les appeler avec leur propre nom: pays en voie d'occupation.

Je ne veux pas ici trop insister sur un point qui sera développé par mes camarades. Je me borne à rappeler que la dépersonnalisation linguistique est la deuxième étape dans le processuss de colonisation. La première étape est marquée par la destruction des structures politico-administratives du pays en voie de colonisation, la deuxième est marquée par la lutte contre la langue autochtone et la troisième, conséquence directe de deux autres, l'exploitation économique, qui est le but final de toute colonisation.

Et bien, en VDA nous sommes en train de parcourir la dernière étape: la langue autochtone est vaincue (ou tout de moins c'est ce que l'état colonisateur croit) et la colonisation économique a démarré (voir les grandes spéculations, dans le domaine touristique, faites ces dernières années sur la peau des Valdôtains).

Je prends ici l'occasion pour dénoncer l'instrumentalisation hypocrite du mot bilinguisme et pour dire que je suis contre le bilinguisme quand ce mot sert pour cacher des projets de type colonial, qui tendent à effacer de la face de la terre des peuples ayant le droit de vivre comme tous les autres, dans le respect et la compréhension.

Alexis BETEMPS

RADIO-TELEVISION HI-FI
Réparations - Chez LUBOZ
40, Avenue F. Chabod
Aoste — Tél. 34745